

**Le choix d'un logiciel de formatage bibliographique à la
Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec**
**The Selection of a Bibliography Formatting Software at the
Bibliothèque of the National Assembly of Québec**
**La selección de un programa de formato bibliográfica en la
Biblioteca de la Asamblea Nacional de Québec**

Deirdre Moore

Volume 40, Number 2, April–June 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033455ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033455ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

The author describes the methodology used to evaluate five bibliographic management software available on the market. She portrays the library, its services, and the bibliographic needs. She compares the software according to various criteria.

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Moore, D. (1994). Le choix d'un logiciel de formatage bibliographique à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. *Documentation et bibliothèques*, 40(2), 87–93. <https://doi.org/10.7202/1033455ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Le choix d'un logiciel de formatage bibliographique à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

Deirdre Moore*

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec

L'auteure présente la méthodologie employée, à l'Assemblée nationale du Québec, pour évaluer cinq logiciels de gestion bibliographique actuellement sur le marché. Elle y donne un aperçu de la bibliothèque et de ses services, de leurs besoins bibliographiques, elle compare entre eux les logiciels à différents points de vue et fait une recommandation.

The Selection of a Bibliography Formatting Software at the Bibliothèque of the National Assembly of Québec

The author describes the methodology used to evaluate five bibliographic management software available on the market. She portrays the library, its services, and the bibliographic needs. She compares the software according to various criteria.

La selección de un programa de formato bibliográfica en la Biblioteca de la Asamblea Nacional de Québec

La autora presenta la metodología empleada, a la Asamblea Nacional de Québec, para evaluar cinco programas de gestión bibliográfica que se encuentran actualmente en el mercado. Da un panorama de la biblioteca, de sus servicios, de sus necesidades bibliográficas, compara los programas desde diferentes puntos de vista y hace una recomendación.

Depuis quelques années, on constatait à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale qu'il y avait lieu de perfectionner le mode de production et de gestion de la documentation bibliographique et qu'il était essentiel d'acquiescer un logiciel de formatage bibliographique. À cette fin, les autorités ont décidé, en décembre 1992, de mettre en branle le processus de choix d'un logiciel qui répondrait aux besoins actuels et futurs des usagers¹. Si on tient compte du rapport des coûts et du rendement, le logiciel de formatage bibliographique offre aux bibliothèques soucieuses d'améliorer leur mode de production et de gestion d'informations bibliographiques un grand nombre de possibilités intéressantes.

En plus de choisir un programme approprié aux besoins, on voulait voir de quelle manière un logiciel bibliographique permettrait de maximiser l'utilisation de la technologie utilisée à la Bibliothèque, c'est-à-dire les lecteurs de disques optiques compacts (DOC), le courrier électronique, les bases de données en interconnexion et le catalogue Best-seller de même que les possibilités qu'offre le traitement de texte.

Il fallait également chercher un programme dont l'interface utilisateur pourrait être offerte en français puisque la pratique de l'Assemblée nationale du Québec limite les achats aux programmes produits au Québec ou en langue française. Une interface en langue française serait également indiquée pour les usagers du programme étant donné que la majorité travaille exclusivement en français. Quoique quelques programmes en langue française soient maintenant offerts sur le marché européen nous n'avons pu trouver de logiciel approprié en français parmi les produits examinés. Nous avons cependant découvert que *Library master* était le programme le plus conforme aux critères de rendement et de production de la Bibliothèque. Malheureusement, les frais exigés pour la traduction française du logiciel ne cadraient pas avec notre objectif de rentabilité dans la production de documents bibliographiques et nous attendons maintenant que Balboa Software (le producteur) ou une entreprise de logiciels située au Québec reconnaisse les avantages qu'offrirait la mise en marché d'un produit multilingue et les débouchés qui pourraient être éventuellement offerts aux

bibliothèques tant au Québec que dans d'autres pays d'expression française.

Cet article décrit la méthodologie employée dans l'évaluation de cinq logiciels concurrents et les démarches entreprises pour analyser et finalement choisir le logiciel *Library master*. Comme la Bibliothèque de l'Assemblée nationale devait tenir compte d'un très large éventail de besoins, la méthodologie s'est souvent éloignée des «méthodologies suggérées» dans la documentation. La démarche peut cependant offrir de nouvelles possibilités

* L'auteur était, en 1992/93, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et chargée de l'analyse des logiciels de gestion bibliographique disponibles.

1. Cinq programmes de formatage bibliographique ont été étudiés: Citation (Université du Québec à Montréal) version 1.1; Endnote Plus, version 1.1 (Niles and Assoc., California); Library Master, version 1.24 (Balboa Software, Toronto); Notebook II, version 3.02 (Oberon Resources, Columbus, Ohio) et Pro-Cite, version 2.0 (Personal Bibliographic Software, Ann Arbor, Michigan). Les versions que les distributeurs ont fournies étaient toutes de type démonstrateur.

dans la méthode de sélection et il serait à souhaiter que notre étude des critères reliés à la production, aux ressources humaines et à la technologie, lesquels sont propres à la bibliothèque, puisse servir de modèle à d'autres bibliothèques parlementaires ou spécialisées à la recherche d'un logiciel de formatage bibliographique. On ne trouvera pas dans cet article de comparaison détaillée des logiciels évalués, car des versions mises à jour des programmes ont été créées depuis le lancement de l'étude et de nouvelles analyses de logiciels ont été récemment publiées.

La méthodologie suivie comportait six étapes importantes: évaluation du «facteur d'acceptation» et détermination des compétences du personnel de la Bibliothèque sur le plan technique; identification des problèmes et évaluation des besoins; analyse de la documentation et liste préliminaire des programmes choisis; comparaisons de logiciels; sélection d'un logiciel; suivi et formation du personnel.

Tout au long de l'exercice, nous avons cherché à répondre à certaines questions essentielles: l'acquisition d'un progiciel bibliographique permettra-t-elle d'améliorer la production de bibliographies, de listes d'acquisitions et de documents spéciaux? Peut-on mesurer cette amélioration en fonction de la qualité et de la quantité? Comment peut-on mesurer les avantages du progiciel? Quels sont les avantages concrets que le personnel de la Bibliothèque ou son lectorat en retirera? La conclusion de cet article mettra en lumière quelques-unes des nombreuses et fascinantes possibilités d'application d'un logiciel bibliographique au titre du service aux usagers de même que les moyens qui peuvent être envisagés pour l'améliorer.

Présentation de la bibliothèque

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale offre à ses abonnés, les 125 députés et leurs collaborateurs, une grande variété de services de consultation et de recherche. Ces services incluent la diffusion de bibliographies (sujet, auteur, titre), des listes de suggestions de lecture, des fichiers bibliographiques par sujets, des notes de recherches biographiques, des listes d'acquisition mensuelles, des dossiers de presse et des travaux de recherche annotés.

On note, dans plusieurs services de la Bibliothèque une augmentation constante de la production d'informations bibliographiques.

Service de référence

Tous les mois, le personnel du Service de référence établit des bibliographies thématiques en réponse aux demandes des usagers et produit des listes d'acquisition et d'imposantes bibliographies. En 1991, le Service a enregistré une augmentation de 15% de sa production de documentation bibliographique par rapport à 1990. L'inventaire comprenait 10 listes d'acquisition, sept bibliographies sélectives et une édition revue et corrigée d'un guide de la Bibliothèque, soit 573 pages de notices bibliographiques.

Un grand nombre de références contenues dans ces publications sont constituées de lois provinciales et fédérales, de documents traitant de droit international, de publications gouvernementales, de traités internationaux et de comptes rendus de conférences de même que d'articles de journaux, de livres, de chapitres de livres, etc.

De plus le Service exécute les recherches en direct et interroge régulièrement des bases de données en langue anglaise, notamment Dialog, Informart, Dobis, Catts, QL, Orbit et Lexis Nexis. Parmi les bases de données en langue française auxquelles la Bibliothèque est abonnée, on trouve celles de Questel, de SDM, de Soquij et de l'Office de la langue française. La liste des disques inclut Pais, Repère, Québec actualité et Microlog.

Une fois que les références sont téléchargées en direct ou tirées de DOC, elles sont souvent réinsérées dans des documents produits par traitement de texte et distribuées sous forme de bibliographies par sujets, par auteurs ou par titres. Même si un grand nombre de recherches effectuées en direct ne sont pas utilisées immédiatement pour la production de bibliographies, elles sont habituellement conservées pour les besoins des services permanents de diffusion sélective de l'information (SDI).

Service de recherche

Comme son nom l'indique, le Service réalise des travaux de recherche et des études, et cela, à la demande des parlementaires.

En 1991, le nombre de documents bibliographiques transmis par le Service a augmenté puisque 110 documents représentant 1 898 pages ont été produits. Le Service conserve également des fichiers de notices biographiques ou des dossiers thématiques souvent utilisés lors de la rédaction de notes de recherche bibliographique.

Service de la reconstitution des débats

En général, le Service de la reconstitution des débats utilise les résultats de recherches historiques et conserve un grand nombre de fichiers par sujets et de notes de recherche. Les dossiers sont rangés dans des classeurs et peuvent être consultés au moyen de fiches. La rapidité

L'utilisation de INTERNET

Pour les bibliothèques intéressées à obtenir sur-le-champ des mises à jour concernant les logiciels de formatage bibliographique, un tableau d'affichage électronique et différents groupes de discussion sont accessibles par Internet. Bien que nous n'ayons pu bénéficier de cette documentation au cours de l'enquête, il est fortement recommandé d'utiliser Internet comme ressource quasi «interactive». L'accès au tableau d'affichage et à des groupes de discussion INTERNET est décrit par Sue Stigleman dans un article récent². Toute question peut être acheminée à un spécialiste dont l'adresse est habituellement indiquée à la fin des articles publiés.

2. Sue Stigleman, «Bibliography Formatting Software: An update», *Database*, vol. 16, no. 1 (February 1993), 24.

de repérage est un élément très important pour la reconstitution des débats.

Bien que, dans l'ensemble, les publications du Service ne soient pas d'ordre bibliographique, la production d'outils d'indexation pour des besoins internes et le nombre accru de fichiers d'information montrent qu'une certaine forme d'organisation automatisée serait nécessaire.

Méthodologie

L'étude et la sélection d'un programme approprié aux besoins de la Bibliothèque se sont échelonnées sur une période de deux mois et un bibliothécaire professionnel y a été affecté. La méthodologie utilisée comportait six étapes principales.

Évaluation du «facteur d'acceptation» et détermination des compétences techniques du personnel

Karl Beiser souligne que les personnes appelées à utiliser un programme doivent avoir un rôle important dans son choix. On doit tenir compte du facteur humain avant la prise de décision et non après³. Il est évident que cette règle s'applique au choix de tout logiciel de bibliothèque, mais c'est lorsque le programme doit devenir un outil de travail quotidien que le conseil de Beiser prend toute son importance.

L'acquisition d'un instrument de travail automatisé nécessite un examen des compétences techniques du personnel. Plus précisément, l'entrée de données bibliographiques sur une base quotidienne requiert un certain niveau de rapidité et d'efficacité en dactylographie. Si l'instrument utilisé ralentit le travail et occasionne des frustrations, il est nécessaire de prévoir des solutions de rechange. On doit tenir compte des aptitudes du personnel en dactylographie, de ses connaissances dans le domaine de l'informatique, de sa formation et de ses réactions face aux changements prévus dans la durée d'exécution de certaines tâches.

L'examen exige également que l'on étudie en profondeur les possibilités d'acceptation ou de rejet du nouveau programme. On peut se heurter à une certaine résistance lorsqu'on demande à quelqu'un de remplacer son stylo bille par une plume.

L'implantation d'un programme qui modifiera l'exécution du travail risque de susciter des réactions très variées. Des questionnaires ont été remis au personnel afin d'évaluer les compétences techniques et le degré d'acceptation des bibliothécaires et agents de recherche.

Ces questionnaires ont été conçus en vue de la cueillette de renseignements sur les aptitudes des employés en dactylographie et sur leurs connaissances dans le domaine des logiciels bibliographiques. La création de schémas sur le déroulement du travail et de tableaux sur la durée approximative des tâches à accomplir a permis aux employés professionnels d'identifier les domaines où, selon eux, leur temps était vraisemblablement perdu ou mal utilisé. Le questionnaire a également été soumis à la secrétaire du Service de référence qui effectue les entrées et la mise en page des bibliographies et des listes d'acquisition mensuelles.

Les renseignements obtenus à partir des questionnaires se sont avérés extrêmement utiles. Une analyse des schémas du déroulement du travail a révélé que le personnel professionnel consacrait près de 25% de son temps à la transcription manuelle de notices bibliographiques et d'annotations sur des fiches et que près de 50% des heures de travail de la secrétaire était consacré à la dactylographie de ces informations. Bien que la majorité des bibliothécaires du Service aux usagers aient admis n'avoir aucune ou très peu d'expérience d'un milieu de travail automatisé, ils ont tous manifesté une volonté d'apprendre. Cependant, il leur importe en premier lieu d'obtenir une formation et des connaissances sur l'utilisation des logiciels de formatage bibliographique et d'améliorer leurs compétences en dactylographie et en traitement de texte.

L'étude du déroulement du travail de deux autres services a mis en lumière une démarche plus individuelle dans la production de documents bibliographiques. Les préoccupations premières des employés de ces Services étaient plutôt axées sur l'automatisation des «bases de données» sur papier dont ils disposent déjà et qui remplissent leurs classeurs et leurs archives. Le personnel professionnel des deux services est doté de postes de travail informatique et il désire vivement obtenir

un outil qui lui permettrait d'avoir accès rapidement à des renseignements bibliographiques et à des notes de recherche.

Le but des entrevues avec le personnel professionnel était de définir l'étendue et la nature de ses besoins et de créer des listes personnalisées d'exigences qu'un logiciel de formatage bibliographique devrait être en mesure de satisfaire. Ces entrevues ont également servi à démontrer à ces personnes qu'on tenait compte de leur avis et que leurs commentaires seraient utilisés lors du choix final d'un programme. Les besoins définis par le personnel de chaque service ont été regroupés pour constituer une longue liste. Cette dernière a ensuite été divisée en «catégories de besoins» incluant les besoins techniques, bibliographiques ou personnels et les besoins de gestion de données, lesquels sont abordés plus bas.

Identification des problèmes et évaluation des besoins

Les problèmes communs à tous les services de la Bibliothèque incluent la perte de temps occasionnée par la transcription manuscrite des notices sur des fiches que la secrétaire doit ensuite dactylographier, uniformiser, réviser, etc. De plus, on semble craindre que des renseignements importants puissent être perdus dans les classeurs en raison de l'absence de système d'indexation pour ces notes.

Les besoins d'ordre technique et les besoins reliés au formatage bibliographique sont décrits ci-après.

Besoins d'ordre technique

Au cours des entrevues, le personnel a dû répondre à une série de questions inspirées d'un article de Sue Stigleman⁴. La méthodologie proposée a permis de recueillir des renseignements de façon

3. Karl Beiser, «Selecting Software For Libraries», *Database*, vol. 16, no. 2 (April 1993), 18-29.

4. Sue Stigleman, «Bibliography Formatting Software: a Buying Guide», *Database*, (October 1992), 50-55.

ordonnée et mis en évidence différents besoins qui méritent d'être considérés:

- le matériel utilisé comprend les lois canadiennes fédérales et provinciales, les lois internationales, des documents juridiques de même que des notes et des références historiques manuscrites. Chacun de ces types de documents nécessite une notice adaptée;
- la présentation adoptée par la Bibliothèque est celle utilisée par la Bibliothèque nationale du Canada, mais elle n'est pas incluse dans les principales formulations de références fournies par les logiciels de formatage bibliographique⁵;
- toute modification importante à la présentation des notices, comme l'ajout ou l'absence de virgules, de points, de crochets et d'accents diacritiques, doit s'incorporer facilement. La présentation adoptée à l'échelle internationale pour les dates, la ponctuation et les accents diffère considérablement de celle utilisée en anglais;
- la possibilité d'obtenir des bibliographies à partir de textes produits par traitement de texte n'a pas été considérée comme essentielle puisqu'un grand nombre de notes de bas de page incluses dans les publications de la Bibliothèque sont, notamment, de longues notes historiques et des commentaires. De plus, la plupart des notes proviennent directement de «bases de données» bibliographiques existantes et peuvent être modifiées une fois le manuscrit terminé;
- la majorité des bibliographies produites par les services de la Bibliothèque sont des bibliographies thématiques. Cependant, un classement par auteurs, par noms géographiques ou par ordre chronologique serait également nécessaire tout comme la production de bibliographies adaptées aux besoins spécifiques de chaque clientèle;
- le fait de pouvoir télécharger les informations à partir de bases de

données en liaison directe est considéré comme extrêmement important. Les bases de données en langue française et les bases de données juridiques sont parmi les plus importantes sources bibliographiques utilisées par le personnel de la Bibliothèque. Il serait par ailleurs possible d'utiliser la technologie actuellement disponible à la Bibliothèque. Une fois les renseignements bibliographiques formatés, ils pourraient être transmis directement aux usagers par courrier électronique;

- tout programme utilisé dans un milieu d'expression française doit évidemment reconnaître les signes diacritiques. Il est primordial, pour le moment, que le logiciel soit compatible avec un clavier en langue française et, en second lieu, qu'il offre la possibilité de programmer une présentation de date selon la pratique internationale;
- dans sa politique d'achat de logiciels, l'Assemblée nationale du Québec n'a fixé aucun montant maximum à la condition que le programme choisi réponde aux besoins de ses utilisateurs et que son prix se rapproche de celui de logiciels similaires. Après un survol des différents logiciels de formatage bibliographique présentement sur le marché, nous constatons que les prix fixés sont très raisonnables et que souvent des réductions intéressantes sont offertes sur des achats collectifs et des versions en réseau. L'administration de la Bibliothèque a exigé que le programme choisi puisse inclure une entente permettant l'obtention d'une licence pour de multiples utilisateurs et accorde des rabais à l'achat de plusieurs logiciels.

Besoins en matière de gestion de données et de bibliographies

L'acquisition d'un logiciel de formatage bibliographique permettrait éventuellement d'accroître l'autonomie et l'efficacité du personnel professionnel de la Bibliothèque. Parallèlement, la création de bases de données bibliographiques et la possibilité de partager l'information mémorisée nécessitent l'élaboration minu-

tieuse d'un ensemble de protocoles d'utilisation et de normes organisationnelles.

Les besoins définis par le personnel pour la gestion des renseignements bibliographiques incluent un certain nombre d'éléments, dont les suivants:

- la possibilité d'obtenir un large éventail de présentations bibliographiques et celle de configurer des notices de lois et de documents juridiques;
- l'acquisition d'une base de données de grande capacité: la possibilité de partager les bases de données entre les services nécessiterait l'acquisition d'un programme pour un maximum de 60 000 dossiers;
- une version en réseau ouvrant la porte au partage de renseignements entre les Services à mettre en place après la mise sur pied d'un réseau local. De cette manière, le personnel professionnel pourrait partager, créer, gérer, éditer et concevoir des bases de données bibliographiques de façon interactive tout en conservant la gestion de l'ensemble des fichiers dits personnels et de ceux des services;
- une interface utilisateur, des écrans d'aide et un manuel de formation faciles à utiliser de même qu'une documentation rédigée correctement afin de restreindre le besoin d'assistance et d'aide techniques;
- la possibilité de personnaliser les bases de données bibliographiques est essentielle aux besoins des chercheurs et des historiens appelés, sur une base régulière, à analyser le contenu de renseignements et à produire des listes bibliographiques. Les bases de données d'utilisation conjointe pourraient être conçues de façon à refléter les besoins et les normes propres aux services.

Besoins personnels

La seule exigence formulée unanimement par l'ensemble des collaborateurs interrogés se résume ainsi: «Choisissez un logiciel facile à utiliser!»

5. La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec s'inspire de la méthode suggérée dans le *Guide de rédaction bibliographique* de la Bibliothèque nationale du Canada, publié en 1989.

Analyse de la documentation spécialisée et liste préliminaire des programmes choisis

Les chroniques traitant de logiciels ont été analysées afin d'y puiser des suggestions quant à la meilleure méthode à employer pour choisir un logiciel approprié aux besoins et surtout pour en dégager des éléments de comparaisons. Lorsque nous avons pu trouver des comparaisons, nous en avons extrait les renseignements se rapportant aux programmes que nous évaluons afin de créer nos propres tableaux. Même si les tableaux consultés n'étaient pas basés sur les mêmes critères d'évaluation, nous avons pu trouver des renseignements très utiles qui nous ont permis d'avoir une vue d'ensemble d'au moins quatre programmes à la fois⁶.

Les évaluations de logiciels présentées dans les documents repérés ont révélé que certains programmes ne répondaient pas à nos besoins même les plus modestes, qu'ils soient d'ordre technique ou bibliographique, et nous avons pu, à partir de nos observations, créer une liste préliminaire des programmes choisis. Bien qu'un grand nombre de caractéristiques exigées par la Bibliothèque se retrouvent dans quatre de ces programmes, nous avons constaté que *End Note* et *Notebook Plus* offraient moins de diversité dans les types de rapports prédéfinis (pre-defined report types) et dans la formulation des notices, moins de zones d'entrées, moins de souplesse sur le plan interne et moins de possibilités de recherche et de tri; de plus, au moment de l'étude, ces programmes n'étaient pas commercialisés en version réseau. Après avoir établi des comparaisons uniquement à partir de la documentation, nous en sommes venus à la conclusion que, pour le même prix de base que celui des logiciels concurrents, *Library master* et *Pro-cite* offraient un choix plus varié de programmes, une plus grande souplesse interne, de meilleures configurations de réseaux et des fonctions intégrées de transférabilité très intéressantes.

Le délai prévu pour la quatrième étape de l'étude, c'est-à-dire la comparaison des logiciels, a été allongé afin de permettre une évaluation plus détaillée des deux programmes les plus susceptibles, à notre avis, de répondre aux be-

soins, soit *Library master* et *Pro-cite*. Afin de pouvoir établir des comparaisons, nous avons établi des tableaux détaillés de caractéristiques. Ces informations nous ont permis d'identifier les différences qui existent sur le plan de la capacité technique entre ces logiciels, c'est-à-dire les dimensions maximales de zones, celles des dossiers, le nombre de types de dossiers et de présentations, les possibilités de tri, les opérateurs de comparaison, les fonctions de transférabilité, etc.

Comparaisons de logiciels

Même si un choix préliminaire a été arrêté au cours de la phase précédente, tous les programmes ont été installés et vérifiés afin d'en évaluer la convivialité et un document bibliographique de base a été produit à l'aide de chacun. Les résultats de cette vérification corroboraient les constatations faites à partir des tableaux de comparaisons.

L'utilisation de versions de type démonstrateur ne nous a évidemment pas permis de mesurer toute l'étendue des possibilités et de la puissance de chaque logiciel. Cependant, nous avons pu ajouter nos observations aux renseignements obtenus dans la documentation consultée. Des tables d'évaluation ont été établies à partir des modèles offerts par Thomas Wolff⁷ et par E.G. Sieverts et al.⁸ et tous les programmes ont été vérifiés en fonction des listes de contrôle.

Citation a été rapidement éliminé malgré le fait qu'il ait été créé au Québec et que son interface soit en langue française. Les informations d'ordre technique et les échantillons de documents imprimés à partir de l'écran ne proposent qu'un nombre restreint de modèles éditoriaux (report formats) et ses écrans de saisie semblent pour le moins difficiles à utiliser. Même si *End Note* et *Notebook Plus* offrent une interface facile d'utilisation et des caractéristiques absolument essentielles aux besoins particuliers des étudiants et des agents de recherche, ils ne pourraient satisfaire les exigences plus étendues de la Bibliothèque. Le tableau dressé pour évaluer les programmes *Library master* et *Pro-cite* a révélé que les deux pouvaient répondre à tous les besoins identifiés. Cependant, *Library master* dépasse quelque peu son concurrent à certains égards.

Facilité d'utilisation

Les deux programmes ont des systèmes orientés par menus. Cependant, les personnes qui ont participé à l'évaluation ont constaté que le menu direct (pop-up menu) utilisé par *Library master* offrait un espace de travail aéré. De plus, la facilité avec laquelle on peut, avec ce programme, définir des macrocommandes pour passer du menu principal à l'écran de travail permet d'éliminer les pertes de temps. Le personnel de la Bibliothèque a été favorablement impressionné par la présentation visuelle des menus de *Library master*, ses écrans de saisie et la disposition de sa base de données.

Aide à l'écran et documentation

Les écrans d'aide des deux programmes devraient pouvoir fournir une assistance adaptée aux problèmes à résoudre et non des descriptions de fonctions générales. Les deux entreprises offrent à leurs clients un soutien téléphonique chaleureux et efficace, mais les coûts téléphoniques peuvent différer considérablement selon que l'on s'adresse à Ann Arbor ou à Toronto. Ce problème est évidemment secondaire et, du reste, les deux sociétés ont récemment produit des manuels de formation et apporté des améliorations à leur documentation.

Fabrication personnalisée

Un des atouts importants de *Library master* est certainement le fait qu'il puisse offrir 24 types de dossiers prédéfinis et qu'il en permette la création de près de 50 autres. Les «formats» actuels pourraient être rapidement et facilement adaptés aux besoins de manière à offrir aux bibliothécaires et aux agents de recherche plus de

6. *Citation*, un programme produit au Québec, encore à la phase initiale de son développement, n'était pas mentionné dans la documentation. Des renseignements extraits de la publicité ont été utilisés.

7. Thomas Wolff, «Personal Bibliographic Databases: an Industrial Scientists Perspective», *Database*, vol. 15, no. 2 (April 1992), 34-40.

8. E.G. Sieverts et al., «Software for Information Storage and Retrieval Tested, Evaluated and Compared; Part III: End User Software», *The Electronic Library*, vol. 10, no. 1 (February 1992), 5-19.

liberté dans la présentation requise pour les lois, les décisions judiciaires, la jurisprudence et toute autre documentation juridique, de même que dans l'élaboration des notices. Il nous a été possible d'en concevoir des modèles adaptés aux types de documents ignorés du logiciel. Quant à la version du programme *Pro-cite* qui a été étudiée, elle n'offrait que 20 formats prédéfinis et n'en permettait qu'un maximum de 6 personnalisés.

Recherche

La différence entre les deux logiciels est minime: *Library master* permet une stratégie de recherche de près de 512 caractères tandis que *Pro-cite* est limité à 255. Les deux permettent des recherches booléennes complexes et le stockage des stratégies. Ils offrent de plus la possibilité de sauvegarder et d'éditer des listes de dossiers pour en former des séries indépendantes.

Notes de recherche

Library master a été conçu tant pour les besoins des bibliothécaires que pour ceux des chercheurs universitaires. Il offre une caractéristique unique qui permet à ces derniers de conserver des notices bibliographiques et d'y ajouter des commentaires à des fins de consultation ultérieure.

Version en réseau

Au moment de l'évaluation, *Pro-cite* n'offrait pas de version en réseau.

Transférabilité

Les deux programmes contiennent des fonctions de transférabilité intégrées mais nécessitent l'achat de programmes distincts à cet effet. Un projet pilote a été conçu afin de vérifier les capacités des programmes *Data magician* (*Library master*) et *Biblio-links* (*Pro-cite*) en la matière.

Prix

Le prix de vente des logiciels *Library master* ou *Pro-cite* ne constituait pas une préoccupation déterminante puisque nous avions prévu acheter celui qui répondrait le mieux aux besoins de la Bibliothèque.

Cependant, si on tient compte du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et de l'efficacité relative des deux programmes, on doit admettre que *Library master* possède un plus grand nombre de caractéristiques essentielles.

Sélection d'un logiciel

Le résultat des constatations faites au cours de l'étude a été présenté à la direction de la Bibliothèque accompagné d'une recommandation d'achat de la version en réseau de *Library master*. Comme le révèlent les comparaisons de logiciels mentionnées précédemment, *Library master* facilite le travail de l'utilisateur et peut s'adapter aux besoins propres de chaque bibliothécaire ou agent de recherche chargé de fournir des informations aux législateurs et aux chercheurs politiques.

Le programme *Data magician* a été également recommandé afin de faciliter l'interchangeabilité de *Library master*. Ce programme pourrait, plus tard, être évalué individuellement.

À partir de chaque programme, des exemples de bibliographies, de notes de recherche, de listes de mots-clés et d'autres documents bibliographiques ont été imprimés et distribués aux membres du comité de sélection. De plus, certaines possibilités d'améliorer les services de la Bibliothèque ont été évaluées tant au plan de la quantité qu'à celui de la qualité. En choisissant un logiciel bibliographique, plus spécifiquement *Library master*, la Bibliothèque pourrait accroître et améliorer la gestion et la production de données bibliographiques.

Quantité

Les résultats des questionnaires ont révélé qu'un plus grand nombre de documents bibliographiques pourraient être produits en moins de temps. Et ce qui est encore plus important, l'utilisation par le personnel professionnel d'un outil de travail automatisé réduirait le nombre d'heures nécessaires à la transcription des notes manuscrites. Lorsque les renseignements sont saisis correctement, il n'est plus nécessaire d'en vérifier le texte.

Les bibliothécaires et le personnel professionnel pourraient toujours conti-

nuer à soumettre des notes manuscrites à une secrétaire chargée d'insérer ces données directement dans le programme *Library master*, cela permettrait d'éviter de nouvelles erreurs dans les données stockées. Le personnel professionnel pourrait ensuite déterminer si les rapports bibliographiques seront présentés par sujets, titres, auteurs, etc. La secrétaire pourrait alors exécuter ce travail sans difficulté.

Afin de réduire le nombre de photocopies de bibliographies et de listes d'acquisition que l'on produit habituellement, des documents formatés, n'incluant que les sujets d'intérêt propres à un abonné, pourraient être téléchargés et distribués directement par courrier électronique. L'acquisition d'un programme spécialisé de transférabilité permettrait à la Bibliothèque de créer des bases de données juridiques spécialement pour les lois et pour certains sujets précis, auxquelles pourraient être ajoutées des notices annotées d'articles et de livres, téléchargées directement à partir de ressources disponibles en direct.

Comme il n'est pas facile, pour l'instant, de produire des rapports et des répertoires bibliographiques de qualité au moyen du système automatisé *Best seller*, nous pourrions en télécharger les dossiers produits en format MARC dans le programme *Library master* en utilisant le programme *Data magician* pour ensuite créer des répertoires et des listes d'inventaire de qualité professionnelle.

Le personnel professionnel pourrait utiliser les mêmes informations bibliographiques dans divers documents bibliographiques afin de répondre aux besoins particuliers des usagers. Les employés pourraient également concevoir des façons originales d'organiser leurs notes de recherche et leurs références bibliographiques. Des bases de données spécialisées par sujets permettraient à la Bibliothèque d'offrir, sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, des bibliographies à jour, classées par sujets, auteurs, pays, etc. Ce service pourrait être fourni par courrier électronique.

Qualité

Si l'on tient compte de la répartition des ressources humaines et d'une plus

grande participation du personnel professionnel à la conception et à la production de rapports bibliographiques, on doit admettre qu'un plus grand nombre d'heures pourraient être consacrées à la production de rapports reflétant les besoins particuliers des abonnés. Chaque professionnel pourrait accroître ses connaissances dans le domaine de l'informatique et être en mesure de mieux organiser ses notes de travail et de recherche. Tout le personnel aurait la possibilité d'accroître sa vitesse en dactylographie et ses compétences en traitement de texte.

L'installation d'une version en réseau faciliterait le partage d'informations entre les employés professionnels. Étant donné que les services de la Bibliothèque sont répartis dans deux immeubles, la communication de renseignements par réseau permettrait au personnel d'avoir accès à des bases de données de recherche et à des fichiers de données autrement inaccessibles. Le tout premier but de la sélection d'un logiciel bibliographique est de satisfaire les besoins d'information des usagers et d'assurer une présentation de qualité professionnelle et conforme aux règles établies. En améliorant les moyens de travail de son personnel, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pense également améliorer et accroître les services à son lectorat.

Suivi et formation du personnel

L'administration de la Bibliothèque a accepté la recommandation d'acheter la version en réseau du programme *Library master*.

Des séances d'information en relation avec l'aménagement et l'utilisation du programme ont été offertes à tout le personnel professionnel et technique. Un petit guide a été conçu pour permettre aux employés de s'exercer à la saisie de données bibliographiques. Une copie du démonstrateur de *Library master* a été installée à tous les postes de travail dotés d'un ordinateur et le personnel a été encouragé à utiliser le programme afin de créer et de conserver des bases de données et de produire des bibliographies. Comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui ont pris la peine d'utiliser le programme ont découvert des raccourcis que le guide de l'utilisateur ignorait.

L'entente soumise par Balboa Software pour l'octroi d'une licence prévoyait l'achat du programme au prix de la version en réseau avant même que la technologie requise ne soit mise en place à l'Assemblée nationale. Comme il a été mentionné précédemment, nous devons attendre que les négociations au sujet d'une traduction en langue française soient terminées avant d'acheter le programme *Library master*. Les services de programmation personnalisés offerts par Balboa Software pouvaient inclure une traduction sommaire et extrêmement coûteuse qui n'a pas été reconnue comme «version française» et l'achat n'a pu être négocié avant que d'autres possibilités de traduction aient été examinées. Entre-temps, nous avons utilisé le démonstrateur (limité à 25 dossiers) pour produire un certain nombre de bibliographies et de listes abrégées de livres. Le personnel a continué à travailler à l'aide du programme tout en

notant les sources de problèmes et en dressant des listes de besoins et de desiderata. La compréhension des possibilités offertes par un instrument de travail comme *Library master* permet d'entrevoir les moyens d'accroître les services aux lecteurs et la production de documents bibliographiques.

Conclusion

Un logiciel de formatage bibliographique peut être utilisé pour rationaliser un grand nombre de tâches que les bibliothécaires doivent accomplir chaque jour. Aussi peut-il influencer sur la qualité et l'étendue des services offerts. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'un logiciel de formatage bibliographique comme *Library master* offre aux bibliothécaires et aux agents de recherche un instrument de travail efficace dont les avantages peuvent être mesurés sur le plan de la répartition du temps et comme moyen de gérer l'information. La remise à plus tard de l'évaluation du *Data magician* suppose que le programme autonome suffit pour répondre à des besoins immédiats, mais que le besoin particulier de téléchargement des informations à partir de bases de données juridiques de langue française doit être considéré à long terme comme essentiel.

En fait, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec souhaite que les concepteurs de programmes bibliographiques reconnaissent que, même si ses exigences sur le plan de la langue sont très précises, elle a les mêmes besoins que d'autres sur le plan de la gestion et de la diffusion d'un nombre toujours croissant de données bibliographiques.